



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs Instituteurs, Professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière

Montreuil, le 2 février 2020

La répression Blanquer se poursuit : Les enseignants venus rendre hommage à Christine Renon sanctionnés financièrement !

En septembre 2019, notre collègue Christine Renon, directrice à Pantin (93), se suicidait dans son école en laissant un courrier accablant, expliquant son geste par l'accumulation des contre-réformes qui ont frappé l'école publique.

Le suicide de Christine Renon a d'ailleurs été reconnu comme imputable au service.

Le geste de notre collègue a provoqué émoi et colère parmi les personnels. Sa lettre a été diffusée, lue, affichée dans les salles des maîtres... Le 3 octobre, partout en France, les enseignants se rassemblaient pour lui rendre hommage, mais aussi exiger : « *Il faut que ça s'arrête ! Il faut que cessent les contre-réformes qui détruisent l'école publique et nos conditions de travail !* »

Ce même jour, en Seine-St-Denis, dans le cadre d'un appel à la grève des organisations syndicales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SUD Education, CGT Educ'action, SE-UNSA, CNT et SGEN-CFDT, 4.000 personnels se réunissaient devant la DSDEN à Bobigny.

Or, ces enseignants - dont certains étaient même présents le 3 octobre au matin à l'enterrement de Christine Renon ! - viennent de découvrir qu'ils avaient été prélevés d'un jour de salaire pour avoir cessé le travail afin de rendre hommage à leur collègue ! Inacceptable... mais faut-il s'étonner de cette décision alors que le ministre Blanquer, en difficulté, s'engage dans une logique de répression tous azimuts s'apparentant à une fuite en avant irresponsable ?

Rappelons en effet que :

- des recteurs entendent porter plainte contre des enseignants s'opposant à la mise en place des E3C (épreuves communes de contrôle continu)
- des responsables syndicaux sont menacés de sanctions disciplinaires à Clermont-Ferrand
- les convocations d'enseignants se multiplient, dans la Loire, dans le Lot...
- des militants syndicaux ont été entendus au commissariat de Rodez
- les lycéens mobilisés pour la défense du bac et contre les E3C sont victimes d'une répression et de pressions intolérables

La FNEC-FP FO a d'ailleurs demandé audience au ministre à ce sujet.

Pour le SNUDI-FO, la décision de prélever un jour de salaire aux enseignants venus rendre hommage à Christine Renon est insupportable. Le SNUDI-FO exige la restitution immédiate des sommes prélevées aux collègues de Seine-St-Denis dans le cadre de la journée du 3 octobre et s'adresse au ministre Blanquer pour porter cette exigence.

Le SNUDI-FO invite les personnels à se réunir dans les écoles, dans les assemblées générales, dans les réunions d'information syndicale du SNUDI-FO ... afin de discuter des moyens à mettre en œuvre pour porter un coup d'arrêt aux mesures destructrices de ce gouvernement, à commencer par la réforme des retraites, et à la spirale de répression qui les accompagne.

Dans cette situation, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL, UNL appellent à faire du jeudi 6 février une nouvelle journée interprofessionnelle de grève et de manifestations pour le retrait de la réforme des retraites.